

CONSEIL D'ECOLE DU 14 / 10 / 06

POINTS À L'ORDRE DU JOUR	TRAITEMENT ANALYSE	RE-MARQUES
Mise en place du nouveau conseil d'école	<ul style="list-style-type: none"> Après un tour de table, le directeur fait le bilan des élections des parents d'élèves qui permettent d'installer le nouveau conseil d'école : les élections se sont déroulées ce 14 octobre. Une seule liste était en présence, élue par 87 suffrages exprimés (97 votants sur 277 électeurs) 	M. Arvel est excusé.
Attributions réglementaires, règlement intérieur, votes.	<ul style="list-style-type: none"> Un document concernant la constitution, les obligations, et les attributions règlementaires d'un conseil d'école est donné à chaque membre du conseil. Puis les principes de délibérations sont adoptés à l'aide d'un document récapitulatif. Le règlement intérieur adopté en 2005/2006 est reconduit à l'unanimité pour l'année 2006/2007. 	
Informations sur les actions pédagogiques entreprises	<ul style="list-style-type: none"> Le directeur présente le projet d'école. Les principes nationaux cadrant l'élaboration de ceux-ci sont redéfinis. Puis il est précisé que notre projet d'école sera finalisé pour la fin 2006, et présenté aux membres du conseil d'école lors de la prochaine convocation. D'ores et déjà 4 orientations prioritaires ont été retenues par l'équipe pédagogique : <ol style="list-style-type: none"> 1 se donner les moyens de travailler en équipe dans une école structurellement très complexe 2 définir une politique concernant les moyens et la place de l'évaluation dans l'école 3 impulser une dynamique nouvelle au « lire » dans l'école 4 articuler urbanité et éducation à l'environnement pour un développement durable Chacun des huit enseignants chargés de classe fait une présentation rapide de sa classe et du groupe d'élèves qui la compose. Les premières impressions pédagogiques sont évoquées, suivies de considérations générales sur les perspectives pour l'année, les choix de fonctionnement, ou les dispositifs spécifiquement mis en œuvre au regard de ces premiers constats. 	
Questions des parents	<ul style="list-style-type: none"> Aucune question ne concerne la vie interne de l'école, le directeur se fait l'écho des enseignants qui rappellent que si les rencontres directes avec les enseignants sont bien sûr à privilégier pour les problèmes spécifiques à une classe, le conseil d'école reste le bon endroit pour évoquer des problèmes généraux concernant la scolarité des élèves. Les autres questions sont relatives à des domaines périscolaires : <ul style="list-style-type: none"> - le problème du stationnement et des difficultés d'accès à l'école : des démarches auprès des services municipaux ont été faites par le directeur de façon à faire libérer au plus tôt la place Quincaille des barrières de protection qui s'y trouvent. La mairie prévoit de s'en occuper pendant les congés d'automne. -La qualité des repas (pas assez salés). Il est rappelé que les fabricants des repas cherchent justement à éviter les surcharges en sel de façon à être en conformité avec les orientations diététiques et les préoccupations de santé publique tout en redonnant le maximum de place au goût authentique des aliments proposés. -La quantité des repas en terme de choix de menus peut poser problème. Comme il est impossible d'avoir deux menus pour tous les enfants, les surveillants de cantine s'efforcent de pallier cet inconvénient par la rotation des effectifs dans les trois services. 	
Informations sur les travaux en cours et réalisés	<ul style="list-style-type: none"> Le préau a été totalement remis en état, le hall d'accueil rénové et une salle de classe est en cours de rénovation dans la perspective d'accueillir la future BCD. Sont prévus le changement du carrelage dans le hall du premier étage du bâtiment A et le changement de toutes les chasses d'eau des sanitaires. Le directeur se fait le porte-parole de l'ensemble de l'équipe pédagogique et du conseil d'école pour faire part de la satisfaction générale concernant les travaux réalisés et en cours. Il rappelle à ce sujet l'importance de l'action des DDEN qu'il remercie. Il semble souhaitable désormais que la rénovation des revêtements muraux effectuée pour le rez-de-chaussée soit poursuivie pour l'ensemble des communs du bâtiment A. Chacun espère également que la rénovation des façades pourra s'envisager prochainement. 	Fin des travaux à 11h50

